

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (1 AN) PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENTS



Public concerné : Elèves titulaires de Tout CAP du Secteur Industriel.

Exemple : * Carreleur Mosaïste * Maçon * Constructeur en Béton Armé du Bâtiment
* Plâtrier - Plaquiste * Maintenance des Bâtiments de Collectivité * Electricien,...

Ou d'un Bac Professionnel du secteur Bâtiment

Objectifs : Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation.

Après avoir préparé le support, il peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint ou un revêtement mural. Il pose également des revêtements de sol souple. Il peut réaliser des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses).

Ses connaissances du métier du bâtiment lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux. Ses connaissances artistiques et les nouvelles technologies des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et élargissent ses possibilités de création.

Contenu des enseignements :

Au Lycée

Sciences et Techniques Industrielles.....18h	Communication 2h
Mathématiques appliquées au bâtiment.....2h	Consolidation et Accompagnement
Prévention Santé Environnement1h	Personnalisé..... 2h

Diplôme de l'Education Nationale de Niveau V

Durée : 1 an

Formation en Entreprise : 8 semaines sur 1 an

Les Débouchés après le CAP :

Poursuite des Etudes :

- Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment

Ou l'Insertion professionnelle :

- Emplois dans le secteur artisanal ou les entreprises du BTP